



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CBI

Monsieur le Maire
de MARANGE-SILVANGE
12, rue de l'Abani

57535 MARANGE-SILVANGE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant des travaux sur la
Barche

Metz, le 20 avril 2016

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Franchissement de la Barche dans le cadre du renouvellement d'un poste de coupure sur la commune de MARANGE-SILVANGE**

➤
Ce dossier a été déposé par : GRT GAZ

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2016-00116**» en date du 29 mars 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau
PI, la chargée de mission Police de l'eau


Chantal BICHLER
Valérie ANTOINE-POTIER